

Conseiller.sères votant.e.s : Christine-Vanessa Cuervo, Sonia Harrati, David Vavassori,

Martine Lavabre

Conseiller.sères ayant donné procuration : Sarah Lafarge pour CV. Cuervo, Valentin EL Sayed pour S. Harrati, Emilie Berdoulat et Laurent Branchard **pour D. Vavassori**

Membre de droit non-votant : Laurent Combres, (Administrateur Provisoire), Hélène PIERRON (secrétaire du département)

Ordre du jour :

- Vote des relevés de décision du 15/09/2025 et du 21/10/2025**
- Vote portant sur les capacités d'accueil en master**
- Vote sur les nouveaux statuts du Département Psychologie Clinique du Sujet**

1. Vote des relevés de décision du 15/09/2025 et du 21/10/2025

L'Administrateur Provisoire rappelle l'ordre du jour des 2 RD.

En l'absence de toute remarque, il les soumet au vote

| | | | | |
|-----------|------|-------|----------|--------|
| Votants 8 | NPPV | ABS 0 | CONTRE 0 | POUR 8 |
|-----------|------|-------|----------|--------|

Les RD des 15/09/2025 et 21/10/2025 sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Vote portant sur les capacités d'accueil en master

L'Administrateur Provisoire soumet au vote les demandes suivantes

Mention PCP

- Master PI :**

Capacité d'accueil : 24+2 et pas de modification par rapport aux années précédentes

- Master mention PCP :**

Capacité d'accueil : 31+2

Introduction d'une note plancher à 13/20 et également une note plancher de 13 dans les UE de spécialité

Mention Psychologie :

- Master mention PGC**

Capacité d'accueil : 28+2

La note plancher est à ajustée à 11.5

| | | | | |
|-----------|------|-------|----------|--------|
| Votants 8 | NPPV | ABS 0 | CONTRE 0 | POUR 8 |
|-----------|------|-------|----------|--------|

Les critères, attendus, capacités d'accueil et modalités de sélection en Master sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

3. Vote sur les nouveaux statuts du Département Psychologie Clinique du Sujet

Suite aux deux dernières AG du Département où les nouveaux statuts ont été travaillés conformément aux textes en vigueur et aux statuts de l'UT2J, l'Administrateur Provisoire soumet au vote les nouveaux statuts.

| | | | | |
|-----------|------|-----|--------|---------------|
| Votants 8 | NPPV | ABS | CONTRE | POUR 8 |
|-----------|------|-----|--------|---------------|

Les Statuts du Département Clinique du Sujet sont adoptés à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Séance levée à 12h15
RD établi par
Laurent Combres, Administrateur Provisoire
Du département PCS

